

L'an deux mille vingt-trois, le 04 juillet,
le Conseil Municipal de la Commune de Dugny dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la salle du Conseil,
sous la présidence de Madame Fabricia VOL, Maire.

Etaient présents : (12)

Mesdames Fabricia VOL, Karine HELMINGER, Viviane VALLARIN, Anne THOMAS, Ghislaine VAILLANT.

Messieurs Jean-Marie BRENNER, Arnaud DUBAUX, Alain LOMBARD, Alain RAKETAMANGA, Philippe HUMBLET, Claude ROUX, Francis TOUSSAINT

Absents : (3) David MINUTO, Anne-Sophie PRENTOUT, Isabelle REMY

Secrétaire de séance : Philippe HUMBLET.

La séance est enregistrée vocalement.

Mme le Maire : Suite à la demande reçue de six personnes pour un conseil concernant des questions diverses, nous sommes réunis pour des questions diverses donc il n'y aura pas de délibération.

M. RAKETAMANGA demande la parole pour une information qui concerne le Conseil.

J'ai transmis aujourd'hui une lettre à la préfecture concernant l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023. (Lecture du courrier).

Mme le Maire : Vous avez parlé aussi de votre liste où il est marqué « Mme Vaillant Ghislain », c'est une anomalie aussi.

M. RAKETAMANGA : Donc j'ai voulu acter que certains documents qui partent auraient dû subir des filtres.

Mme le Maire : Vous me ferez part de votre réponse s'il faut les refaire, on les refera. Il y a une commune qui a été saisie qui a dû les refaire.

1 - Situation finale du chantier de la rue de VERDUN

Mme le MAIRE : Difficile de vous apporter plus d'éléments à ce jour, car la réception des chantiers n'est pas encore faite. Une situation au 31 mars vous a été présentée. Seul le lot AEP a fait l'objet d'une réception et d'un DGD. Concernant le lot enfouissement, la réception n'a pas encore été faite. Seul le DGD nous a été transmis et dont vous avez eu communication dans le bulletin municipal. Je suis étonnée que vous ne connaissiez pas les modalités et règles d'un DGD (décompte général et définitif) et d'une réception de chantier.

Concernant le rapport de la DDT : le premier rapport fait référence à une demande faite par Mme le Sous-Préfet au service de la DDT suite à notre demande de subvention 2023 déposée en octobre 2022. Ce courrier est consultable en mairie.

2 - A quand la mise en place de la signalisation verticale et horizontale ?

Mme le Maire : Les travaux ont été faits en juin.

3- Mur de l'église sécurisation suite aux travaux de la RUE DE VERDUN

Mme le Maire : Des devis sont en cours ceux-ci seront vus en commission travaux.

M. TOUSSAINT : Pourrait-on avoir le nom des entreprises consultées ?

Mme le Maire : Énumération des entreprises.

Mme HELMINGER : C'est pour mettre quoi ? Des grilles

Mme le Maire : Des grilles ou voir si on ne peut pas mettre aussi des pots de fleurs. Je suis entrain de me renseigner sur la réglementation.

4 - Ecole : Nous fixer une date de visite avant la fin de cette année scolaire IMPERATIF

Mme le Maire : La réunion a eu lieu le 09 juin. Vous posez la question alors que vous aviez la date en avance, donc je ne comprends pas votre question.

M. RAKETAMANGA : le papier été antérieur

Mme le Maire : Non, le mail que je vous ai transmis en vous signalant la date du 09 juin était avant l'arrivée de votre mail.

M. RAKETAMANGA : On avait dit qu'on le laissait tant que la visite n'avait pas lieu.

5 - Visite des locaux de la poste

Mme le Maire : Nous irons juste après ce conseil.

6 - Salle de fêtes

1- Pourquoi une épaisseur de 20 mm alors que des dalles de 40mm étaient plus performantes ?

Mme le Maire : Il y a de la laine de verre déjà de posée, donc les dalles seront du 20.

2- Remplacement du frigo et congélateur

Mme le Maire : Les appareils ne sont pas commandés puisqu'à la dernière réunion vous n'étiez pas pour une installation d'une chambre froide. Un devis a été transmis par M. TOUSSAINT à Mme HELMINGER et à ce jour je n'ai pas de suite. Actuellement il faudra changer le congélateur car le frigo fonctionne.

Donc je changerai le congélateur.

3- Utilisation de la cuisine

Mme le Maire : je voulais savoir ce que vous entendiez par utilisation de la cuisine ? Je n'ai pas compris.

M. TOUSSAINT : J'ai dit à plusieurs reprises que lors d'une commission de sécurité, le SDIS avait mis en avant que le matériel était vétuste et que l'utilisation de la cuisine, entre autre l'utilisation du piano n'était plus conforme à la réglementation en vigueur.

Mme le Maire : j'ai regardé tous les procès-verbaux qui sont dans le classeur, je n'ai pas trouvé ça.

Donc je te laisse consulter tous les PV en Mairie. Le dernier PV que l'on a fait avec la commission sécurité, à aucun moment ils mettent que c'est défectueux.

M. RAKETAMANGA : les commissions de sécurité il y a tous les combien ?

Mme le Maire : Tous les 5 ans.

M. RAKETAMANGA : La dernière ou la prochaine....

Mme le Maire : Cela a été fait l'an dernier.

7 - Consommations d'énergie

Mme Le Maire : Je ne me suis pas mise dans toutes les factures je le dis honnêtement, les employés non plus ils ont assez de charge de travail. Donc vous pouvez venir relever tous les éléments que vous souhaitez.

M. TOUSSAINT : non mais c'est à Mme le Maire que l'on demande ces informations. On a dit que l'on investisse pour des travaux de manière à réduire les consommations d'énergie, on doit bien savoir sur une année ce que représente la consommation d'énergie pour la commune avant le remplacement des leds et après le remplacement des leds.

Mme le Maire : On le voit le lien lorsque que l'on fait le budget, on voit bien que les factures descendent.

M. TOUSSAINT : Moi je veux savoir la consommation, quel est le nombre de Kilo watt non consommé par rapport à l'éclairage qui avait auparavant sur la commune.

Mme le Maire : Dès que j'aurais du temps pour vous faire une étude je vous la ferai.

8 - Protection du village par la vidéo

Mme le Maire : J'ai relancé la Région concernant ce dossier déposé depuis juillet 2022 qui a souhaité me rencontrer en présence de Losange et de Mme HURLAIN.

Etant donné que la commune est fibrée, la Région et Losange nous conseillent fortement de passer par la fibre et non par le réseau hertzien et refaire un devis avec IRIS en enlevant tout ce qui est radio. La Région a modifié ses plafonds d'aide en hausse afin de privilégier la fibre.

Dès que j'ai une réponse de tous les éléments, un conseil sera fait. La société IRIS sera invitée afin de rappeler ce déploiement sur la commune.

Mme HELMINGER : ça veut dire que la subvention qui a été demandé n'est plus valable.

Mme le Maire : Si la subvention de la préfecture est acquise, le reste sera à la Région pour obtenir 80%.

9 – Pétition de la rue des Près

Mme le Maire : Je me suis rendue en présence de l'entreprise EUROVIA et le Maître d'œuvre sur la place des Près ; l'entreprise doit apporter une solution à ce problème et donner une date de réunion au maître d'œuvre courant septembre afin de convier les habitants.

M. TOUSSAINT : Les habitants ne sont pas informés aujourd'hui de la suite qui va être donnée.

Mme le Maire : j'ai rencontré des habitants en y allant, je leur ai dit qu'en septembre ils seront conviés.

M. RAKETAMANGA : A tous

Mme le Maire : A ceux que j'ai vu quand j'y suis allée là-bas.

M. TOUSSAINT : Concernant le problème de vitesse, je pensais qu'il y allait avoir des panneaux de signalisation limitant la vitesse de circulation. Il n'y a toujours rien là-haut.

Mme le Maire : Les panneaux sont commandés et ils seront posés.

10 - Retour sur la pétition concernant la rue de LANDRECOURT

Cette pétition portait sur la pose de panneaux sens interdit à tous véhicules accompagnés de panonceaux sauf desserte riverains et service, la réponse a été apportée dans le document distribué en réponse à votre tract. Par contre, j'ai limité cette route à 30 km/h. J'ai aussi découvert un dossier de 2011 concernant ce problème dans lequel une enquête avait été lancée auprès des riverains, qui est resté sans suite.

Mme HELMINGER : Oui, la limitation a été faite à 30. Le point de départ de cette pétition..... car une habitante m'a demandée, c'était surtout sur le fait qu'ils n'avaient pas de réponse. Ce n'est pas le fait de panneau, de limitation... La question qui m'a était posée c'est : est-ce que vous êtes au courant qu'il y a eu une pétition de faite ? Et là j'ai dit non, on n'est pas au courant au conseil qu'il y a eu une pétition de faite. On est entrain de cacher un peu ce qui a été fait. On revient encore une fois à ce manque de communication. C'est quand même bien dommage d'attendre qu'il y ait des gens qui nous accostent pour nous dire et bien nous on a fait une pétition et on n'a pas de réponse.

11 - Utilisation des salles de la maison des associations par Fiorindo VOL

Mme le Maire : Lors du conseil du 30, on m'a demandé de sortir pour en discuter entre vous.

Des échanges par mail ont eu lieu, M. VOL a réclamé les preuves des affirmations de M. ROUX

Mme HELMINGER : Il y a eu une convocation de faite auprès de Fiorindo. On ne va pas répondre à la question, tu vas nous dire que lui nous a demandé des papiers. Nous en tant que Mairie pour une association, on lui demande des choses et lui il nous dit, si vous ne me donnez pas ça, je ne vous donnerais pas ça. C'est lui qui a raison ?

Mme le Maire : Non, Qu'est ce qui a été décidé ?

Mme HELMINGER : Il a été décidé qu'il doit donner ses budgets au 1^{er} adjoint.

Mme le Maire : M. VOL les a transmis à son avocat. L'avocat a demandé tous les documents, ainsi que les accusations de M. ROUX. Donc il attend vos documents M. ROUX.

Mme HELMINGER : Depuis le début, j'ai dit à Jean-Marie avec l'accord de Jean-Marie avant de le dire devant Fiorindo, Jean-Marie c'est toi qui demanderas les budgets. Ce n'est pas vrai Jean-Marie, donc moi je ne me suis pas défilée, j'ai prévenu à l'avance.

M. BRENNER : Oui, mais.....

Mme le Maire : tu lui as envoyé un mail ? Tu lui enverras un mail.

12 - Installation alarme château d'eau et captage

Mme le Maire : Les équipements sont en places, il reste la mise en service par ARTEC.

M. TOUSSAINT : C'est prévu pour quand ?

Mme le Maire : Je n'ai pas la date.

M. TOUSSAINT : Dans ces cas-là ce n'est pas la peine de nous donner des infos. Demain je les appelle je vais l'avoir moi la date. Ce n'est pas des réponses pour moi. Si on demande des explications ou des réponses, on vient avec des réponses concrètes. Pas des réponses à la volée.

13 - Logements RUE DE LA GARE

Mme le Maire : Je vous ai déjà répondu que c'est à l'OPH.

M. TOUSSAINT : C'est trop facile comme réponse, apporter des réponses aux riverains.

Mme le Maire : j'ai déjà rencontré les riverains, j'ai appelé OPH....

M. TOUSSAINT : C'est comme l'escalier rue de la gare, M. Serge NAHANT a pris note lors de la visite de l'école et aujourd'hui on n'a toujours pas de réponse. Mais ça, travailler dans votre coin avec M.

BRENNER, ça on sait faire. Se mettre en avant au 70 ans du foot, on sait faire également alors qu'il y a d'autres conseillers de présents. Mais il y avait que M. BRENNER et Mme VOL.

Mme le Maire : C'est moi qui gère le foot maintenant et qui dis qu'il doit appeler.

M. TOUSSAINT : Vous avez été mis en avant car on vous a remercié, parce que madame avait changé les éclairages du terrain de foot.

Mme le maire : lecture de la question suivante

M. TOUSSAINT : Non, où est ce que l'on en est sur les logements de la gare.

Mme le Maire : l'OPH a demandé un devis à EUROVIA et que les services n'avaient pas statué sur le devis.

M. TOUSSAINT : Mais les problèmes électriques ? On en est où sur ces problèmes électriques, toujours pas résolu ?

Mme le Maire : Il n'y a pas que les problèmes électriques, il y a les volets aussi. Ils vont changer certains volets déjà. Quand, je ne sais pas ils ne me l'ont pas dit. Je ne gère pas l'OPH.

14 - Montant des loyers impayés au niveau des logements communaux

Mme le Maire : de 2018 à 2019, une personne elle devait.....

M. TOUSSAINT : Moi je veux un tableau reprenant tous les impayés avec le nom des personnes qui n'ont pas payés leur loyer.

Mme le Maire : J'ai les noms mais il y a du public donc je ne les communique pas. Lecture des montants des impayés.

15 - Révision du PLU

Mme le Maire : Pour rappel, afin de pouvoir consulter un cabinet, il faut au préalable rédiger un cahier des charges. Il n'est toujours pas rédigé.

M. TOUSSAINT : on ne fait pas de réunion, si on ne fait pas de réunion on ne peut pas.....

M. RAKETAMANGA : pour la révision du PLU, qu'elle va être la suite concrète, parce que nous dire qu'on n'a pas fait le cahier des charges, ça oui mais il n'y a pas eu de réunion depuis plus d'un an.

M. BRENNER : De toute façon moi je ne préparerai pas le cahier des charges car si c'est pour me faire rentrer dedans, c'est du n'importe quoi, ce n'est pas comme ça que l'on fait, vous pouvez le préparer le cahier des charges.

Mme. VALLAINT : C'est le monde à l'envers

M. RAKETAMANGA : Si on ne veut plus rien faire, il faut s'en aller

M. BRENNER : C'est facile de mettre ses fesses sur le siège et les deux pieds sous la table et de critiquer et de dégueuler tout ce que l'on fait.

M. RAKETAMANGA : Nous on veut bien les mettre plus souvent mais il n'y a pas de réunion. On veut bien faire le cahier des charges, mais faisons une réunion. Si on ne se réunit pas il n'y aura pas de suite.

16 - Avancement du dossier de la maison DUBAUX

Mme le Maire : Contrairement à ce que vous dites, ce dossier n'est pas en veille depuis de nombreux mois, je vous avais déjà informé que Mme DUBAUX est passée en correctionnelle, que celle-ci a été condamnée et qu'elle a fait appel. Je ne gère pas les tribunaux.

17 - Projet de construction de la maison DAGNET zone du RAISIN

Mme le MAIRE : A ce jour, aucune nouvelle demande concernant une construction de maison n'a été déposée en mairie.

Mme HELMINGER : Il y avait qu'en même un premier qui a été fait ?

Mme le Maire : Oui de refusé, mais il n'y a pas d'autre demande.

18 - Stationnement des véhicules à BILLEMONT

Mme le Maire : Cette question m'a déjà été posée. J'avais vu Mme le Sous-Préfet à l'époque, les véhicules appartenaient à l'état, ils appartiennent toujours à l'état et c'est France domaine qui doit venir les retirer.

M. RAKETAMANGA : on a un écrit là-dessus ?

Mme le Maire : vous êtes allé chez l'avocate, elle a dû vous le dire.

M. RAKETAMANGA : On s'est déplacé avec M. ROUX, car on voulait en savoir plus sur cette affaire. Le notaire ne nous a rien donné, ils nous ont juste fait savoir que c'est une succession difficile. Je suppose que la Sous-préfète ne se contente pas entre deux portes ou des petits fours, oui bien ça appartient à France domaine.

Mme le Maire : Moi je lui ai donné tout le dossier. Elle m'a dit que ça faisait partie de l'état et que c'était à France domaine.

M. RAKETAMANGA : La Sous-Préfète, elle a dit ça

M. ROUX : s'il y a un accident avec ce véhicule, que ce passe-t-il ?

Mme le Maire : Les gendarmes aussi sont au courant.

M. ROUX : je vais me renseigner car si les gendarmes sont au courant, ils ne laisseraient jamais les véhicules, je l'ai déjà expliqué l'autre jour. Si un enfant se blesse avec le véhicule qu'est ce qui se passe ? Dis moi ce qui se passe ? Eventuellement si le véhicule est endommagé c'est l'assurance

responsabilité civile des parents qui pourrait éventuellement réparer le véhicule. Si le gamin est blessé qu'est ce qui se passe ? C'est normalement l'assurance auto qui doit intervenir, ça c'est la loi, Tu te réfères toujours à la loi mais là aussi c'est la loi. C'est l'assurance auto qui doit intervenir, alors le véhicule n'est plus assuré. Les deux véhicules ne sont plus assurés. La carte grise est à quel nom ? Mme le Maire : je ne sais pas, elle doit être au nom de M..... C'est la notaire qui a la carte grise. M. ROUX : C'est lui qui va être enquiquiné, alors qu'il n'est plus propriétaire des véhicules. Mme le Maire : Cette personne est décédée. M. ROUX : Ce sont les héritiers qui vont être.... Mme le Maire : Les héritiers, la notaire m'a dit que les héritiers ont refusé. M. ROUX : L'état ou les domaines ne laisseraient jamais un véhicule sur le trottoir comme ça pendant des années, au risque de blesser quelqu'un.

19 - Commission des impôts fonciers

Mme le Maire : Concernant les membres retenus titulaires et suppléants, un courrier leur a été adressé le 29 juillet 2020, ainsi qu'à ceux qui n'ont pas été désigné et qui s'étaient inscrits. Le message reçu le 17 février des services des impôts pour une réunion avant le 18 mars. La priorité a été donnée aux commissions et à la préparation budgétaire. M. RAKETAMANGA : qui fait partie de la commission ? Mme le Maire : Lecture de la liste.

20 - Alimentation en eau potable de la commune

Mme le Maire : J'ai repris le dossier en phase 3 et 4, dont je vous ai envoyé les éléments et prévenu qu'en phase 4, tous les élus seraient conviés à la réunion de restitution de ce dossier. J'ai tenu mes engagements et je vous invite à vous rapprocher de la personne en charge de ce dossier à l'époque pour la phase 1 et 2. Pour ce qui est de la demande de subvention des travaux suite à la DUP, je n'ai pas suivi ce dossier au départ. M. TOUSSAINT : C'est facile de dire ça Fabricia, tu n'étais pas aux travaux alors tu charges Arnaud DUBAUX là-dessus. Mme le Maire : Qui avait délégation, c'est facile, mais qui avait délégation, répond Francis. M. RAKETAMANGA : Mais qui lui a enlevé ? pourquoi ? Mme le Maire : Et bien justement, ça n'a pas été fait, la preuve, on arrive à ce que ce n'est pas fait. M. RAKETAMANGA : ça prouve que quelque part vous avez regardé. Mme le Maire : J'ai regardé là, quand on a eu la réunion pourquoi ça n'a pas été fait, ce n'est pas la phase 3 et 4 qui fait la DUP c'est la 1 et 2.

Mme le Maire lève la séance à 20h18